



4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63 📠 03.22.92.50.51

@ 80@unsa-education.org

DECLARATION DE L'UNSA-EDUCATION AU CDEN DU 14 AVRIL 2014

Monsieur le Président,

Après les élections municipales, un nouveau gouvernement a été mis en place et un nouveau ministre a pris ses fonctions rue de Grenelle. Nous espérons que ces modifications ne seront pas qu'une opération de communication et surtout qu'ils n'entraîneront pas une période de déstabilisation, qu'ils ne retarderont pas les chantiers en cours. Alors que c'est dans la stabilité et la continuité que peuvent se construire, une fois enclenchés, les véritables changements.

Pour l'UNSA Education, ce qui compte avant tout c'est la feuille de route qui lui a été confiée par le Président de la République et le Premier ministre. C'est elle qui indique le sens des actions qui seront menées, des priorités qui seront faites, des chantiers qui seront conduits.

Au-delà de la loi d'orientation qui fixe l'horizon de l'action ministérielle, de multiples chantiers ont été ouverts et doivent impérativement aboutir. Étroitement liés à la Refondation, ils déclinent aussi bien des mesures éducatives et pédagogiques que de nécessaires évolutions des conditions de travail et de rémunérations des personnels.

La définition du socle commun et sa déclinaison dans les futurs programmes seront des indicateurs majeurs de la volonté de réformer l'École de la République dans le sens de plus de justice sociale.

Simultanément, le temps des personnels doit s'imposer. Pour l'UNSA Education, confiance, reconnaissance, respect et autonomie pédagogique

doivent être au rendez-vous sur le terrain. L'ensemble des discussions entamées sur les missions et les conditions de travail doivent maintenant se concrétiser. Ce sont l'engagement et les attentes des 800 000 enseignants qui doivent être reconnus. Partout où des avancées sont en route, il faut les confirmer et les renforcer. Là où elles n'ont pas encore eu lieu, il faut se dépêcher d'agir et d'avancer.

Il faut vite que les nouvelles équipes se mettent au travail et il ne manque pas.

Dans un gouvernement « de combat », le nouveau ministre de l'Education Nationale devra conjuguer audace et dialogue, mais aussi courage politique, pour garder le cap d'une ambition éducative juste pour les élèves comme pour les personnels.

Le maintien des 60 000 postes promis lors de la campagne électorale de 2012 est un engagement que le gouvernement devra tenir coûte que coûte. En effet, même si la dotation ministérielle pour le département est positive (4 postes), elle ne parviendra pas à gommer les difficultés liées aux effectifs dans toutes les écoles. La nécessité de poursuivre le recrutement massif d'enseignants se trouve ainsi confirmée.

L'UNSA Education ne peut accepter la persistance de moyennes élevées, autour de 27 / 28 élèves par classe qui maintiennent les élèves et les enseignants dans des conditions de travail, d'enseignement et d'apprentissage beaucoup trop dégradées.

Nous rappelons notre opposition aux classes de plus de 25 élèves et de 20 en éducation prioritaire.

De plus, nous tenons à souligner le problème récurrent du non-remplacement des collègues qui amplifie ces difficultés de sureffectif. Problème qui, nous le craignons, ne connaîtra pas d'amélioration puisqu'aucun nouveau poste de remplaçant n'apparaît dans le projet de carte scolaire.

Par ailleurs, la volonté ministérielle de lutter contre la difficulté scolaire, notamment à travers la reconstruction des RASED ne se concrétisera pas puisque la proposition de carte scolaire ne prévoit la création que d'un seul poste d'option E.

L'UNSA Education regrette aussi la suppression de la classe passerelle sans qu'aucun autre dispositif ne soit mis en place.

Les 6 postes octroyés dans le cadre du dispositif REP+ constituent certes une note positive, mais l'UNSA Education déplore que ceux-ci ne soient pas issus d'une dotation spécifique nationale, ce qui aurait évité d'amputer de 6 postes notre département.

L'UNSA Education regrette également que la montée en charge des dispositifs "Plus de maîtres que de classes" et "scolarisation des moins de 3 ans" soit aussi faible avec seulement 2 créations, les autres moyens étant obtenus par des fermetures de classes.

L'UNSA Education ne peut admettre que la rentrée 2014 soit plus défavorable aux élèves et aux enseignants que la précédente. Avec 29 fermetures pour 13 ouvertures, ce sont 16 classes qui vont disparaître alors que pour la rentrée 2013, le nombre d'ouvertures avait été supérieur à celui des fermetures.

Et même la réserve de 8,25 postes de Monsieur l'Inspecteur d'Académie ne permettra pas d'arriver à cet équilibre.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, également à l'ordre du jour de ce CDEN, l'UNSA Education souhaite réaffirmer sa position. C'est une des composantes de la nécessaire refondation de l'Ecole. Elle est destinée à venir en aide aux élèves les plus en difficultés, les plus défavorisés. Il apparaît qu'à ce jour, 92% des 20 000 communes ont d'ores et déjà déposé leur projet. Sur les 8% restant, 3% éprouvent des difficultés de mise en œuvre et 5% ont affirmé ne pas vouloir mettre en place la réforme.

Un retour en arrière conduirait donc à une désorganisation de l'immense majorité d'entre-elles. Par ailleurs, laisser le libre choix aux maires reviendrait à créer une dangereuse cacophonie. Cela signifierait que l'Etat se défaisse sur les collectivités locales pour le nombre de jours de classe.

L'UNSA Education s'opposerait fermement à qui constituerait un pas vers la territorialisation de l'Education Nationale.

Par contre, et nous l'avons affirmé dès le début de sa mise en œuvre, cette réforme nécessite de l'accompagnement et de la souplesse. Or ici ou là, des rigidités ont été imposées, brouillant la compréhension des dispositifs, inquiétant les parents et les enseignants, oubliant surtout l'objectif premier : celui du mieux-être des enfants et de leur réussite éducative.

L'ouverture à des expérimentations sur les territoires et avec les personnels volontaires, les avancées sur la reconnaissance et la formation des animateurs, la mobilisation des réseaux associatifs pour proposer une offre éducative hors scolaire de qualité sont autant de pistes -parmi d'autres- qu'il convient d'exploiter.

Au niveau départemental, l'UNSA-Education demande que l'esprit de la réforme des rythmes scolaires visant à réduire la durée de la journée de classe des élèves ne soit pas dénaturé et donc que ne soit pas accordée de dérogation qui permettrait des journées supérieures à 6 heures.

Nous demandons également de faciliter la mise en œuvre de cette réforme en rendant possible les ajustements, les changements à court et à long terme, mais aussi les modifications des circuits de transports, les mises en place de chartes d'utilisation des locaux.

En un mot, nous vous demandons de faire tout ce qui est de votre compétence pour que des solutions locales soient trouvées là où des problèmes se posent pour que l'intérêt des élèves reste la priorité et ne passe pas après de nombreuses contingences.

C'est dans cet esprit que l'UNSA Education participera activement au travail d'amélioration d'une réforme qui demeure pour un des éléments d'une refondation globale de l'Education indispensable à nos enfants, à notre Ecole, à notre avenir.